N°190 - JANVIER 2021

MERDRIGNAC EXPRESS

DANS CE NUMÉRO

Vœux du Maire	1
Conseil Municipal	2 à 7
Crise sanitaire	8
Infos diverses	8
Culture	9
Infos pratiques	10
Calendriers déchets	11-12

MÉMO
Date Conseil Municipal :

Mercredi 20 janvier 2021 - 18h30

Pas de cérémonie des vœux en 2021

Merdrignac Express de janvier 2021 - N°190

©crédits photos/visuels : Mairie / Médiathèque / Pixabay

REDONNER DU SENS

L'année qui s'est écoulée nous a confrontés au vide, à l'arrêt de nos déplacements, au ralentissement de nos échanges. Nos projets se sont stoppés et l'arrêt des activités s'est confronté à la suractivité des soignants ; d'autres ambitions ont pu nous sembler vaines et inadaptées à l'urgence de la situation sanitaire.

Cependant, ce vide nous a laissé du temps pour remettre nos schémas en perspective, chercher à combler nos failles, nos défaillances ou nos manquements. Nous avons revu nos modes de fonctionnement en mettant en place du télétravail, des horaires décalés, des conditions sanitaires surveillées, nous avons remis à jour nos listes administratives en particulier pour les personnes isolées. Nous avons essayé de vous soutenir, en écoutant les peurs de certains avec un accueil physique et téléphonique resté ouvert, et nous avons parfois aussi dû recueillir votre colère ou votre inquiétude. La réalité du rôle d'élu local s'est intensifiée au printemps 2020, même si nous avons parfois eu l'impression de ne pas être assez écoutés par les décisionnaires, dans un début de mandat pas simple à appréhender pour bon nombre de nouveaux élus municipaux.

Ce bilan est peut-être un peu sombre mais il est indispensable pour avancer vers de nouvelles perspectives. Nous devons revoir ensemble nos modes d'action, nos échanges. Comment construire une année nouvelle, pour lui donner du sens et une nouvelle consistance ?

En ce début d'année, nos pensées vont vers nos commerçants, notamment ceux qui subissent toujours une fermeture administrative, nos jeunes qui ont connu une année scolaire hachée et ceux qui ont du mal à trouver un emploi ou un stage validant des études. Enfin, à plusieurs reprises nous avons essayé de soutenir au mieux nos ainés face à leurs inquiétudes, même si bien sûr cela ne vaut pas une présence au quotidien du cercle familial ou des amis. Pour ceux qui en ressentent le besoin, n'hésitez pas à continuer à nous contacter au 02 96 28 41 11.

Jusqu'à présent, notre commune a été globalement épargnée par ce virus, et ce, grâce à vous tous. Mais la vigilance reste de mise, et je vous conseille donc de porter le masque de façon permanente en ville, et surtout lors de discussions entre connaissances ou petits rassemblements. En attentant le vaccin, le respect des gestes barrières, le lavage des mains et le port du masque restent nos seules armes. Protégeons-nous pour la santé de tous, la préservation du bien vivre ensemble dans notre commune et la sauvegarde de notre économie. Car c'est résolument en se tournant vers l'avenir que nous sortirons grandis et renforcés de cette dure période.

Au nom du Conseil Municipal, et même si la période traditionnelle des vœux est terminée, je vous souhaite une très belle année 2021.

Eric Robin, Maire.

Étaient présents : ROBIN Eric, Isabelle GORE-CHAPEL, HESRY Michel, RIGOLLE Delphine, LE GALL Pascal, HAMON Isabelle, CHEVALIER Hubert, BADOUARD Allison, COLLETTE Abel, POILBOUT Marie, Pascal BAZIN, POILVERT Cédric, BERNARD Nathalie, MENIER Sébastien, ROSSIGNOL Marie-Louise, COMMUNIER Aurélien LE COZ Caroline, DAUNAY Dominique, CHARTIER Georges, CHASLES Sandrine, CHIQUET Vincent.

Excusée : Sylvie BELOT (pouvoir à Georges Chartier), Valérie FAISNEL (pouvoir à Isabelle Goré-Chapel)

AFFAIRES GENERALES

INFORMATIONS COVID

OUVERTURE DE SALLE COMMUNALE POUR LES REPAS OUVRIERS

Mr Robin informe que depuis mardi 14 décembre, la salle Alexandre Guillemot a été ouverte en salle de restauration pour les ouvriers et artisans, avec 18 places de 12h à 14h. Les agents techniques assurent la surveillance et servent un café. Les élus regrettent que la préfecture ait mis autant de temps pour autoriser ces ouvertures de salle, alors que depuis mi-octobre les conditions météorologiques se dégradaient. La communication a été faite auprès des restaurateurs, métiers de bouche et des entreprises locales. Mr Robin en profite pour remercier les agents techniques qui participent à cette initiative, pour l'ouverture de la salle, la désinfection et le ménage.

Salle Alexandre Guillemot

ORGANISATION SCOLAIRE

Mr Robin informe qu'il a été évoqué par le premier ministre de rendre l'école facultative pour jeudi et vendredi, au moment où les fédérations de sport et activités extrascolaires reçoivent le droit d'organiser à nouveau leurs activités en présentiel… il regrette que ces déclarations ne sont ni cohérentes au regard de l'enseignement, mais aussi des commandes de restauration scolaire.

POINT SUR LA DISTRIBUTION DES CHÈQUES CADEAUX AUX PERSONNES ISOLÉES ET DE PLUS DE 70 ANS

Mme Hamon informe que presque tous les chèques sont distribués, les récipiendaires sont ravis et apprécient la visite, même à distance, des élus. Mr Robin reprécise une nouvelle fois que le budget alloué à cette opération est identique à celui du traditionnel repas des ainés.il n'y a pas de dépenses supplémentaires et par la même occasion cela permet de soutenir les commerces de proximité.

ECONOMIE

Mr Robin apporte des précisions sur la campagne d'affichage des portraits de commerçants mise en place sur les totems d'entrée de ville et prévu dans le cadre de l'opération FISAC. C'était un projet depuis la pose de ces totems de les personnaliser, l'Union des Commerçants avait eu l'information. Le service communication de LCBC a pris des portraits des commerçants disponibles le jour de leur passage. Mr le Maire précise que d'autres prises de vue sont prévues, et qu'une rotation des affiches sera faite tous les deux mois environ. Une réunion avec l'UCA sera programmée avec l'UCA en janvier pour repréciser les modalités. Le conseil municipal salue l'initiative de tous les commerces subissant une fermeture administrative, qui essaient de trouver des solutions pour limiter les répercussions économiques et espère qu'une issue favorable à une réouverture en janvier sera trouvé.

Totems des commerçants

ORDURES MÉNAGÈRES

Mr Robin apporte des précisions sur l'évolution de la redevance ordures ménagères. La commune de Merdrignac est déjà passée sur la collecte individuelle depuis mars, et le bilan au niveau du service est plutôt positif : il y a beaucoup moins de dépôt sauvage en campagne, les collectes se font mieux. Par contre, un problème se pose pour les habitats collectifs, où le bailleur a l'obligation d'aménager un local technique pour entreposer les bacs, ce qui n'est pas toujours fait, alors que les bacs ne peuvent pas rester sur la voie publique toute la semaine.

Au niveau financier, les charges d'exploitation sont impactées par les coûts de traitement. Le « zéro enfouissement » et la valorisation des déchets ont un coût, même si c'est la démarche environnementale qui a un sens pour l'avenir. Il y a également des problèmes de refus de collecte au centre de revalorisation, avec des pénalités quand le tri a été mal fait. Enfin, LCBC a subi trop d'impayés en 2020 et le cumul sur plusieurs années s'élève à hauteur de 2.7 millions d'euros. Chaque commune a reçu sa liste des impayés (110 000€ pour Merdrignac).

Après analyse du listing de ces impayés, une mise à jour est nécessaire car il peut faire apparaitre des personnes décédées. Mr Robin explique qu'au 1er janvier la facture sera désormais envoyée au propriétaire bailleur, charge à lui de récupérer la redevance auprès des locataires. Cette nouvelle façon de procéder permettra d'éliminer des impayés de locataires. Enfin, lors de la fusion, Mr le maire rappelle que les communes dépendant du SIVOM et ayant des impayés ont versé une somme pour compenser, environ 75000 € pour Merdrignac.

« Il y a beaucoup moins de dépôt sauvage en campagne, les collectes se font mieux »

Le budget général va abonder le budget annexe pour équilibrer et la redevance va être revue. Auparavant chaque foyer payait selon la composition du foyer, désormais, en 2021, la redevance sera déterminée par le volume du conteneur marron.

À titre indicatif, les répartitions des usagers sont les suivantes : 74% des usagers ont des bacs de 120L, ce qui explique l'augmentation du prix sur ce volume. 23% des usagers ont des bacs de 240L, 3% des usagers ont des bacs de 360L. Quel que soit le nombre de personnes dans le foyer, le passage et le coût lié à la collecte demeure le même, ce qui explique cette base tarifaire.

Ordures ménagères

Des élus demandent si les tailles de bac sont modifiables : normalement oui, mais à voir sur le mode de mise en place de ces modifications. Pour les impayés, des relances sont faites par le Trésor Public de Loudéac dont dépend le service gestionnaire.

Syndicat d'eau de l'Hyvet

Mr Chartier propose de délibérer sur la demande de la commune de Loscouët d'intégrer le Syndicat d'Eau de l'Hyvet. En effet, elle appartenait au syndicat d'eau du bassin de St Méen Montauban, mais la compétence eau potable a été reprise par la communauté de commune à laquelle Loscouët n'appartient pas. La commune de Loscouët ne souhaite pas assumer seul cette compétence et reconnait la qualité de gestion du syndicat de l'Hyvet. Le dernier Comité Syndical a voté à l'unanimité pour cette adhésion. Historiquement, le syndicat d'eau est composé de 4 communes, et la crainte aurait été de pénaliser les adhérents actuels, mais ce sera une opération gagnant – gagnant : Loscouët n'a pas d'ouvrage d'art, pas de station, pas de château d'eau, donc ces ouvrages seront amortis avec 10% d'abonnés en plus. Et la qualité du réseau semble correcte. Il y a 2 tarifs : un avec Veolia – Loscouët et la part collectivité Syndicat pour laquelle il y aura une convergence interne. L'excédent de fonctionnement est de plus de 74 000 € qui sera reversé au syndicat de l'Hyvet, avec la surtaxe du syndicat d'origine. Cette opération n'est donc pas à perte.

Après en avoir délibéré, l'assemblée passe au vote : à l'unanimité l'assemblée approuve cette adhésion.

Mr Chartier apporte des précisions sur les travaux en cours rue de Penthièvre qui ont pris du retard et vont se poursuivre en janvier. Des analyses bactériologiques sont en cours avant l'usage des nouvelles canalisations. Mr Robin fait part d'une crainte concernant la remise en état des trottoirs, Mr Chartier confirme qu'elle est prévue au marché.

COMMISSIONS ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE, ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE ET QUALITÉ DE VIE EN VILLE

Étude sur la signalétique et recherche pour le logo

Isabelle Goré-Chapel explique que la signalétique est encadrée par des normes et règles (Code de la Sécurité routière) et des certifications qui définissent les implantations de panneaux et les couleurs utilisables. Chaque niveau d'indication a ses propres normes (autoroute – nationale – départementale) etc. Il est nécessaire de diminuer le nombre de panneaux pour améliorer la signalétique. De plus, il faut intégrer les nouvelles pratiques GPS.

L'étude va consister en la définition de « Pôles » de services ou de commerces, et d'axes de mobilité, puis en préconisations jusqu'à la préparation de l'appel d'offre.

Cette même société , parallèlement à l'étude de la signalétique, va proposer un nouveau logo et ne charte graphique. Pour effectuer son travail de recherche et ses propositions, la graphiste travaille via un questionnaire qui cadre l'identité que les élus souhaitent mettre en avant (mots clés, images, couleurs, etc.).

ASSAINISSEMENT (COMPÉTENCE LCBC)

Dans le cadre de la prise de compétence, une charte avait été établie, et un point avait été fait sur le plan pluriannuel d'investissement. Différents scénarios de convergence ont été étudiés sur 6 ans. La compétence est exercée par LCBC mais la délégation de service public sera conservée par la SAUR jusqu'à la fin de son contrat. Les investissements d'ici 2026 sont estimés à hauteur de 24 millions d'euros sur tout le territoire. Un abonnement de niveau moyen est estimé à 35€ hors consommation, mais pour une consommation de 120m3 les tarifs se multiplient par 5 selon les communes.

Les parts fixes doivent être égales à 30 à 45% du montant de la facture de 120m3, en restant proche du tarif cible estimé. Les tarifs supérieurs au tarif cible vont être maintenus dans un premier temps, et les plus faibles vont évoluer sur une convergence à 2026. Le tarif cible demeure de 193,13€ pour 70m3. Mr Robin rappelle que les travaux prévus par la commune de Merdrignac ont été fléchés sur les priorités de 2021.

RN164

Mme Goré-Chapel donne un compte-rendu de la réunion pour les voies de substitution qui s'est déroulée sur site, le 4 novembre, et remercie les agriculteurs et les transports Ferron qui ont mis à disposition leurs véhicules et engins. LA DREAL a pu constater en situation les difficultés ou impossibilités de croisement, les problèmes de visibilités, etc. Depuis les propositions évoluent pour adapter les tracés. Comme en 2014 c'est en insistant sur le terrain que les propositions sont prises en compte.

PLAN DE RELANCE PHASE 2 DÉPARTEMENT :

Mme Goré-Chapel rappelle qu'un dossier a été déposé sur la première phase, pour la salle de la madeleine. Sur le département 243 communes ont vu leur dossier validé, dont 70% ont moins de 2500 habitants.

Elle propose de déposer un dossier pour les menuiseries de l'école. Dans le cas d'un accord du conseil municipal, une délibération est nécessaire. Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve cette démarche. Mme Goré-Chapel informe que le département lance en 2021 la nouvelle génération de Contrats de territoire « investir en Cotes d'Armor ».

COMMISSION QUALITE DE VIE EN CAMPAGNE, AFFFAIRES RURALES

CURAGE DES FOSSÉS 2021

Mr Hesry explique qu'il est proposé 10 km de curage et d'arasement comme les années passées. Par ailleurs des travaux sont également réalisés après de fortes inondations et suivant la demande des riverains.

GARE DE CROISEMENT

Mr Hesry rappelle que les voies communales sont en bon état mais pas suffisamment larges pour les engins agricoles qui les fréquentent ; il est proposé de réaliser sur certaines routes des dégagements sur les bas-côtés d'environ 24 m de long empierrés afin de permettre aux véhicules de se croiser sans détériorer les accotements.

PROGRAMME VOIRIE 2021

Mr Hesry informe que la commission propose de réaliser des travaux de voirie sur des bouts de chemins d'exploitation desservant des exploitations agricoles. Pratiquement tous les ans la commission des chemins d'exploitations finance des camions de pierre pour entretenir ces chemins empruntés par des véhicules lourds. La longueur estimée est d'environ 900 m il est proposé de faire de l'enrobage et d'intégrer ces bouts de chemins à la voirie communale. Les contraintes en biosécurité nécessitent des abords propres, que ce soit pour le portage laitier, mais aussi pour les équarrisseurs. Mr Collette salue cette proposition qui est une reconnaissance pour la profession agricole.

Pour l'année 2021 il n'y aura pas d'autres travaux de voirie. Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve cette proposition à la majorité sauf deux abstentions.

Mr Robin salue cette proposition et ajoute que cela montre que la voirie rurale est en bon état, pour permettre cet investissement.

PROGRAMME LCBC : DÉLIBÉRATION POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDE

Mr Hesry présente cette délibération : « Il est proposé de retenir la procédure de groupement de commandes dont seront membres les communes ayant demandé l'adhésion au groupement et Loudéac Communauté Bretagne Centre.

• La constitution du groupement et son fonctionnement sont formalisés par une convention.

• Le groupement prendra fin au terme du marché.

• Loudéac Communauté Bretagne Centre assurera les fonctions de coordonnateur du groupement ; procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations de sélection des candidats et signera puis notifiera le marché

• Chaque collectivité membre du groupement pour ce qui la concerne, s'assurera de sa bonne exécution notamment en ce qui concerne le paiement des factures

• La commission MAPA sera celle de Loudéac Communauté Bretagne Centre »

« L'assemblée approuve la délibération et l'adhésion au groupement de commande. »

ÉLAGAGE DE BOIS

Mr Hesry rappelle que le mauvais entretien des haies et des arbres en bordure des voies publiques et des chemins d'exploitation entraîne des dégâts sur les matériels, et dégrade l'état de la voirie et des réseaux. En conséquence les riverains concernés sont invités à procéder à l'élagage en limite du domaine public, sinon en cas de non-exécution de ces travaux la Commune fera effectuer l'élagage par une entreprise et enverra la facture aux propriétaires.

Abel Collette donne des précisions sur sa commission. Des chemins d'exploitation sont empruntés par des véhicules non autorisés. Et la commission va travailler sur l'organisation d'une demi-journée citoyenneté pour empierrer les nids de poule, avec des marcheurs et des jeunes du dispositif argent de poche. Enfin un échange a eu lieu avec les chasseurs qui luttent contre les nuisibles (choucas blaireaux, ragondins et sangliers).

Opérations d'élagage

FINANCES ET PERSONNEL

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Mme Ducher explique que l'une des innovations de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 dite de transformation de la Fonction Publique consiste en l'obligation pour toutes les collectivités territoriales de définir des lignes directrices de gestion. L'élaboration de lignes directrices poursuit les objectifs suivants : Renouveler l'organisation du dialogue social en passant d'une approche individuelle à une approche plus collective, Développer les leviers managériaux pour une action publique plus réactive et plus efficace, Simplifier et garantir la transparence et l'équité du cadre de gestion des agents publics, Favoriser la mobilité et accompagner les transitions professionnelles des agents publics dans la fonction publique et le secteur privé, et Renforcer l'égalité professionnelle dans la Fonction Publique.

Après avoir pris connaissance de l'avis favorable de la commission du personnel, l'assemblée approuve les Lignes Directrices de Gestion.

Mise en place d'astreintes pour l'arrosage et la maintenance des serres;

Mr Le Gall explique que des agents aux espaces verts interviennent le weekend pour arroser, ouvrir ou fermer les serres de manière à optimiser la pousse des plants en vue du fleurissement. Ces interventions ont lieu en moyenne deux fois par jour sur les weekends, de mars à juin selon les conditions météorologiques.

Précédemment, l'ancien régime indemnitaire permettait ponctuellement des hausses de rémunération, mais le passage au Rifseep ne permet plus ce type de variations et encadre beaucoup plus les rémunérations. Afin de poser un cadre légal clair il est proposé de leur attribuer, à partir de l'année 2020, l'astreinte d'exploitation de weekend (116,20€ / weekend et 46,55€ par jour férié). Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve la mise en place des astreintes d'exploitation de weekend et jour férié à partir de l'année 2020.

DEMANDE DE DIMINUTION DE DHS

Un agent communal, en charge notamment de l'encadrement des enfants sur le temps du midi, a demandé pour des raisons de santé de ne plus effectuer cette tâche à compter de la rentrée de janvier et de diminuer son temps de travail en conséquence (de 24h à 19h en temps annualisé). Le dossier passe devant le Comité Technique Paritaire pour avis. Il est demandé également l'avis du conseil municipal. A l'unanimité l'assemblée donne un avis favorable pour cette demande.

FILIERE	CAT.	GRADE	Emplois occupés
ADMINISTRATIVE	A	Attaché principal	1
	B	Rédacteur	2
	C	Adjoint administratif principal de 1ère classe	2.8
		Adjoint administratif principal de 2ème classe	0.8
TECHNIQUE	C	Adjoint technique principal de 1ère classe	6
		Adjoint technique principal de 2ème classe	2.69
		Adjoint technique territorial	4.5
SOCIAL	C	ATSEM principal de 1ère classe	0.8
		ATSEM principal de 2ème classe	1.96
CULTURELLE	B	Assistant de conservation principal de 1ère classe	0.61
	C	Adjoint patrimoine territorial	0.43
ANIMATION	C	Adjoint animation territorial	1
POLICE	B	Chef de service de police municipale	1
		Total (ETP) :	**25.59**

Finances et personnel : Tableau des effectif des emplois occupés au 05/01/2021

Délibération sur le ratio promu / promouvable

La collectivité doit fixer le taux ou ratio promus/promouvables c'est à dire le pourcentage des promouvables (agents remplissant les conditions individuelles pour bénéficier d'un avancement de grade) qui pourraient bénéficier d'un avancement de grade. Ce ratio peut aller de 0% à 100% appliqué à l'effectif des agents remplissant les conditions statutaires, et concerne tous les grades d'avancement à l'exception du cadre d'emploi des agents de police.

Il est proposé de prendre cette délibération pour la mandature.

Recrutement du mi-temps au service entretien – périscolaire

Mr Le Gall informe du recrutement de Marina Douard au 5 janvier 2021

Mise à jour du tableau des effectifs

Suite au recrutement de Mme Douard, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs. A l'unanimité le tableau des effectifs est approuvé ***[Voir Page 5]***

Décision Modificative n°2

Mr Le Gall explique que des crédits ont été ajoutés au compte 1641 remboursement de capital suite à la mise à jour du tableau d'amortissement d'un emprunt. En parallèle, il y a une diminution du même montant sur le remboursement des intérêts en fonctionnement. Des crédits ont été ajoutés à l'opération 1023 mairie podéur le logiciel cimetière, pour l'informatique et pour les illuminations. Des crédits ont été ajoutés à l'opération 1046 salle de la Madeleine pour compenser la TVA des travaux et les honoraires du maitre d'œuvre. Ces crédits supplémentaires sont financés par l'inscription de la subvention du département pour la salle de la Madeleine. Pour équilibrer la DM, des crédits ont été ajoutés à l'opération 1045 maison de la jeunesse. A l'unanimité l'assemblée valide la décision modificative n°2 au budget principal.

Délibération ¼ des investissements

Mr Le Gall rappelle que le budget est voté pour une année civile, et de fait, pour les dépenses d'investissement, aucune facture ne peut être payée dans les premiers mois de l'année.

Dans la mesure où le budget 2021 sera voté ultérieurement et que le montant des crédits de report est insuffisant pour pouvoir régler ces dépenses, il est proposé, suivant l'article L1612-1 du CGCT, de se prononcer sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement relatives à l'Opération 1024, Médiathèque. A l'unanimité l'assemblée approuve cette libération.

VIE SCOLAIRE PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

Projet ALSH - Jeunesse

Mme Rigollé présente une proposition de convention entre les communes membres du projet.

L'Entente Hardouinais Mené s'est unanimement prononcée le 8 octobre dernier pour un travail commun sur la conception et la réalisation d'un nouveau bâtiment pouvant accueillir l'ALSH du bassin de vie, en délégation de service à l'AFR.

Considérant

- Que l'Entente n'a pas le statut juridique nécessaire pour engager des procédures de marché public, ou d'urbanisme
- Les besoins humains en termes d'ingénierie technique et administrative pour le suivi du projet
- Les besoins à définir en termes de financement, d'emprunt et de recherche de subventions,
- Qu'il a été acté que la commune Centre, Merdrignac, hébergerait le projet sur son territoire, et que Mr le Maire, Eric Robin, serait l'élu référent de ce dossier,
- Que le Maire de Merdrignac s'engage à rendre compte auprès du comité de pilotage des avancées du projet, des documents signés et des dépenses engagées,

Visite de l'ALSH de Caulnes

Après en avoir délibéré les élus autorisent le Maire de la Commune de Merdrignac à :

- Solliciter le Président de Loudéac Communauté Bretagne Centre pour la mise à disposition de Stéphane Raymond en Assistance à Maitrise d'Ouvrage et Sandrine Cotbreil en Assistance à Suivi de Marché Public
- Approuver la phase d'Avant-Projet Sommaire et le programme détaillé des travaux
- Lancer une consultation pour maitrise d'œuvre et signer tout acte s'y afférant
- Solliciter des subventions auprès des organismes publics, des collectivités partenaires et de l'Etat
- Consulter des organismes bancaires le cas échéant et souscrire à des emprunts
- Autoriser et signer tout devis nécessaire aux études préalables
- Signer les documents d'urbanisme relatifs au projet et déposer le permis de construire
- Exécuter les marchés de construction et les avenants s'y afférant

Mr Robin précise que cette convention a pour objectif de formaliser l'adhésion de toutes les communes au projet. Mr Robin donne ses impressions sur les visites des ALSH de Caulnes et Guerlédan : le centre de Caulnes ressemblerait à ce qui pourrait être imaginé à Merdrignac. L'idée est d'organiser une visite plus collégiale quand le contexte le permettra. Sur le plan financier, pour 355m2 à Caulnes le bâtiment a coûté 726 000 € environ, en déduisant les subventions obtenues, cette commune avait un reste à charge de 151000€. Le reste à charge en ce qui concerne le projet de L'Entente, sera abordé lors du prochain comité de pilotage en janvier.

Restauration scolaire :

Mme Rigollé présente le nouveau règlement du restaurant scolaire qui a été élaboré en lien avec les règles mises en place par l'équipe pédagogique sur le temps d'enseignement, pour l'encadrement du temps méridien. Cette continuité sera plus lisible pour l'enfant qui suivra les mêmes règles entre le temps d'école et le temps du midi. Ce document a été présenté dans les classes.

Mme Rigollé informe du report en 2021 de la séance de cinéma offerte aux scolaires, mais précise que la distribution des brioches et oranges aura bien lieu le vendredi 18 décembre. Les brioches seront mises dans des sachets individuels par les boulangers.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Élections

Mr Robin informe qu'il est nécessaire de constituer la nouvelle commission de contrôle des listes électorales composée de 3 conseillers du groupe majoritaire, 2 conseillers du groupe minoritaire. Le maire et les adjoints ne peuvent pas siéger. L'idéal est de connaitre la population pour pouvoir apporter un niveau de connaissance avancé. Il est proposé les personnes suivantes : Pascal Bazin, Valérie Faisnel, Nathalie Bernard, Dominique Daunay, Vincent Chiquet.

Restos du Cœur

Mr Robin apporte une information sur le local situé rue René Guitton. Ce local est communal et mis à disposition gratuitement. L'association touche localement une population sur un bassin géographique assez large (Le Mené, Ménéac, Broons, etc.). La demande s'accroit en ce moment et les protocoles sanitaires sont parfois difficiles à tenir. Une demande avait été faite pour faire une porte communicante entre deux pièces

Une réunion sur place a eu lieu avec la présidente et finalement après échange, la priorité a été mise sur des travaux électriques. Suite a ces travaux faits par les agents du service technique, il a été redemandé de refaire une ouverture mais cela n'est plus envisageable car cela remettrait en cause les adaptations électriques déjà faites. Mr Robin rappelle que des travaux d'entretien sont effectués tous les ans pour soutenir l'association et il en profite pour remercier l'investissement des bénévoles

Suite au dernier conseil d'administration Mr Robin informe l'assemblée que le Val de Landrouët a plutôt bien traversé la crise en subissant une baisse de 15% de son chiffre d'affaires, en comparaison avec d'autres structures touristiques beaucoup plus impactés. Le conseil municipal félicite l'équipe et tout le bureau pour leur investissent dans ce contexte si défavorable.

Il est fait part d'une demande de résidents du Bourgneuf, pour implanter des illuminations de noël visibles depuis l'établissement, et également sur la rue qui monte au Vieux Bourg. Ces demandes seront étudiées pour le Noël 2021.

Distribution de brioches et oranges au restaurant scolaire

CRISE SANITAIRE

APPLICATION « TousAntiCovid »

Pour être alerté et alerter les personnes en cas d'exposition à la Covid-19, le gouvernement a mis en place l'application mobile **« TousAntiCovid ».**

#TousAntiCovid

Télécharger l'application

DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

> À l'aide d'une application, scannez le QR-Code avec votre smartphone.

COUVRE-FEU

Les sorties et déplacements sont interdits de 20h à 6h du matin sous peine d'une amende de 135 € et jusqu'a 3750 € en cas de récidive.

TRAVAUX

INFO CIRCULATION :

Fermeture de la voie communale de Bocomont en raison des travaux d'élargissement prévus du 11 janvier au 12 février 2021.

Les usagers peuvent emprunter la voie à tout moment dans le sens poil-Hate > Merdrignac ou Merdrignac > Poil-Hate en fonction de l'avancement des travaux.

DYNAMISME

Merdrignac sélectionnée parmi 109 autres « Petites Villes de demain » !

Le dispositif « Petites Villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentours en accompagnant la revitalisation et le maintien du dynamisme des centres bourg.

Porté par l'Agence nationale de cohésion des territoires, le dispositif tend à accélérer et concrétiser les projets en cours et ceux à venir dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Petites villes de demain

SOLIDARITE

DON DU SANG

SUR RENDEZ-VOUS

Prendrez rendez-vous sur https://efs.link/rdv
Salle des fêtes
13 rue Chanoine Le Texier à Merdrignac

- **Mercredi 10 février de 14h30 à 19h00**
- **Jeudi 11 février de 14h30 à 19h00**

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Du donneur aux patients

MÉDIATHÈQUE

La médiathèque vous accueille aux horaires habituels. Et la réservation en ligne reste possible.

RÉSERVER EN LIGNE
Rendez-vous sur www.bibliotheques.loudeac-communaute.bzh/index/profil26

Munissez-vous de votre carte d'abonné (ou numéro)

Pour le mot de passe, saisissez votre année de naissance.

Cliquez, réservez… l'équipe de la médiathèque prépare vos documents.

Une fois prêts, vous recevez un mail.

Vous n'avez plus qu'à venir récupérer vos livres, CD, ou DVD !

CÔTÉ ANIMATIONS

Malgré la période incertaine, la médiathèque propose un nouveau programme pour la période de janvier à mars 2021.

Les réservations sont obligatoires.

Réservations et programme complet des animations :
www.bibliotheques.loudeac-communaute.bzh/index/index/id_profil/26

ÇA S'EST PASSÉ EN DÉCEMBRE

Agnès et sa librairie itinérante en escale à Merdrignac !

PROCHAINS RENDEZ-VOUS (Sur inscription) :

- **Samedi 16 janvier** - 10h30-12h30 - Atelier d'écriture : « Les contes »
- **Mercredi 3 février** - 10h - 11h - Bébés lecteurs
- **Mercredi 3 février** - 14h30-16h30 - Tricote Papote
- **Mercredi 10 février** - 14h30-16h30 - Atelier du mercredi
- **Vendredi 12 février** - 18h30 -19h30 - Café des Lectures et Présentation du ***Prix des lecteurs*** sur nos réseaux.
- **Fin janvier** : démarrage du ***Prix Facile à Lire***

Pour suivre l'actualité de la médiathèque, être informé des dernières nouveautés et partager la vie de la médiathèque, rendez-vous sur la page Facebook **@mediathequemerdrignac**

AVEC LOUDÉAC COMMUNAUTÉ

La **LUDOTHÉQUE** « Au fil du jeu » est de passage aux dates ci-contre (sous réserve) au Pôle médico-social de Merdrignac : les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

Les séances **BÉBÉS LECTEURS** vous donnent rendez-vous à la médiathèque (sur inscription mediatheque-merdrignac@orange.fr)

NUITS DE LA LECTURE - Pus d'infos : https:// www.bibliotheques.loudeac-communaute.bzh/cms/articleview/id/541

RENDEZ-VOUS (Sous réserve)

LUDOTHÈQUE

- Mercredi 20 janvier
- Samedi 6 février
- Mercredi 17 février

BÉBÉS LECTEURS

- Mercredi 3 février - 10h-11h (médiathèque)

NUITS DE LA LECTURE

- Du 21 au 24 janvier 2021

ÉTAT CIVIL

Décès
20/12 LECORPS Daniel
27/12 BELOT Solange, née VOISIN

PERMANENCES ADJOINTS

>Samedi 16 janvier
Isabelle Hamon

>Samedi 23 janvier
Hubert Chevalier

>Samedi 30 janvier
Isabelle Goré Chapel

>Samedi 6 février
Michel Hesry

>Samedi 13 février
Delphine Rigollé

>Samedi 20 février
Pascal Le Gall

>Samedi 27
Isabelle Hamon

ACCUEIL PUBLIC MAIRIE

Pour limiter vos déplacements, privilégiez les rendez-vous avant de vous rendre en mairie (urbanisme, État civil).

Tél : 02 96 28 41 11

NUMÉROS UTILES

Maison Médicale : 02 96 67 45 10

Samu et médecin de garde : 15

Cabinet d'infirmière Pôle médico-social : 02 96 28 40 21

Pharmacie de la Madeleine : 02 96 26 53 41

Pharmacie de garde 3237

Pôle de proximité : Point Habitat - Emploi - Jeunesse :

02 96 67 45 40

Médiathèque : 02 97 28 42 28

URBANISME

Déclaration préalable

M. Le Bris Nicolas	abri de jardin	6 Rue du Pont Hervard
SCI GR IMMO	modification ouvertures	19 Rue du Morbihan
Commune de Merdrignac	bardage gymnase	11 Rue de Brocéliande
M. Godreuil Michel	modification ouvertures	22 Beau soleil
M. Karram Mohamed	réfection toiture	8 Rue de la Peignie
Mme Frésil Monique	clôture	4 Rue de la Chevalerie
M. Cherel Stéphane	isolation extérieure	22 Les Petites Forges
Sci Chêne de la Lande	modification ouverture	7 Le Chêne de la Lande

Permis de construire

Mme Capogna Alicia	garage	35 Rue de la Fontenelle

MÉDIATHÈQUE		
LUNDI		16h30 - 18h
MARDI		14h - 18h
MERCREDI	10h - 12h	14h - 18h
JEUDI		16h30 - 18h
SAMEDI	9h - 13h	

DÉCHETTERIE		
LUNDI		**14h - 17h45**
MARDI	**9h -11h45**	
MERCREDI		**14h - 17h45**
VENDREDI	**9h -11h45**	
SAMEDI	**9h - 11h45**	**14h - 17h45**

MAIRIE		
LUNDI	**8h30 - 12h30**	**13h30 - 16h30**
MARDI	**8h30 - 12h30**	
MERCREDI	**8h30 - 12h30**	**13h30 - 16h30**
JEUDI	**8h30 - 12h30**	**13h30 - 16h30**
VENDREDI	**8h30 - 12h30**	**13h30 - 16h30**
SAMEDI	**9h00 - 12h**	

POINT SANTÉ MOBILE

Le camping-car Adaléa sera garé sur le parking de la salle omnisport de Merdrignac :

Mardi 2 février - 10h-12h30 / 13h30-16h

Mardi 2 mars - 10h-12h30 / 13h30-16h

Adalea
LA SOLIDARITÉ EN ACTIONS

ENVIRONNEMENT

Nouveaux calendriers* de collecte 2021 !

Si vous les avez pas encore reçu, vous trouverez les 2 calendriers de collecte des déchets fournis par Loudéac Communauté Bretagne Centre. Un exemplaire destiné au secteur campagne et l'autre pour les habitants du bourg et les professionnels de la commune de Merdrignac

LOUDEAC communauté BRETAGNE CENTRE

*Disponibles en mairie ou sur le site Internet loudeac-communaute.com

COLLECTE 2021
DES DÉCHETS MÉNAGERS

MERDRIGNAC :
campagne

Attention, les conteneurs doivent être sortis la veille du jour de collecte
La collecte est effectuée entre 4 h et 22 h.

VENDREDI

semaine paire — semaine impaire

Janvier			Février			Mars			Avril		
Ven.	1		Lun.	1	05	Lun.	1	09	Jeu.	1	
Sam.	2		Mar.	2		Mar.	2		Ven.	2	
Dim.	3		Mer.	3		Mer.	3		Sam.	3	
Lun.	4	01	Jeu.	4		Jeu.	4		Dim.	4	
Mar.	5		Ven.	5		Ven.	5		Lun.	5	
Mer.	6		Sam.	6		Sam.	6		Mar.	6	14
Jeu.	7		Dim.	7		Dim.	7		Mer.	7	
Ven.	8		Lun.	8	06	Lun.	8	10	Jeu.	8	
Sam.	9		Mar.	9		Mar.	9		Ven.	9	
Dim.	10		Mer.	10		Mer.	10		Sam.	10	
Lun.	11	02	Jeu.	11		Jeu.	11		Dim.	11	
Mar.	12		Ven.	12		Ven.	12		Lun.	12	15
Mer.	13		Sam.	13		Sam.	13		Mar.	13	
Jeu.	14		Dim.	14		Dim.	14		Mer.	14	
Ven.	15		Lun.	15	07	Lun.	15	11	Jeu.	15	
Sam.	16		Mar.	16		Mar.	16		Ven.	16	
Dim.	17		Mer.	17		Mer.	17		Sam.	17	
Lun.	18	03	Jeu.	18		Jeu.	18		Dim.	18	
Mar.	19		Ven.	19		Ven.	19		Lun.	19	16
Mer.	20		Sam.	20		Sam.	20		Mar.	20	
Jeu.	21		Dim.	21		Dim.	21		Mer.	21	
Ven.	22		Lun.	22	08	Lun.	22	12	Jeu.	22	
Sam.	23		Mar.	23		Mar.	23		Ven.	23	
Dim.	24		Mer.	24		Mer.	24		Sam.	24	
Lun.	25	04	Jeu.	25		Jeu.	25		Dim.	25	
Mar.	26		Ven.	26		Ven.	26		Lun.	26	17
Mer.	27		Sam.	27		Sam.	27		Mar.	27	
Jeu.	28		Dim.	28		Dim.	28		Mer.	28	
Ven.	29					Lun.	29	13	Jeu.	29	
Sam.	30					Mar.	30		Ven.	30	
Dim.	31					Mer.	31				

Mai			Juin			Juillet			Août		
Sam.	1		Mar	1		Jeu.	1		Dim.	1	
Dim.	2		Mer	2		Ven.	2		Lun.	2	31
Lun.	3	18	Jeu.	3		Sam.	3		Mar	3	
Mar.	4		Ven	4		Dim.	4		Mer	4	
Mer.	5		Sam.	5		Lun.	5	27	Jeu	5	
Jeu.	6		Dim.	6		Mar	6		Ven.	6	
Ven.	7		Lun.	7	23	Mer.	7		Sam.	7	
Sam.	8		Mar	8		Jeu.	8		Dim.	8	
Dim.	9		Mer	9		Ven.	9		Lun.	9	32
Lun.	10	19	Jeu.	10		Sam.	10		Mar	10	
Mar.	11		Ven.	11		Dim.	11		Mer	11	
Mer.	12		Sam.	12		Lun.	12	28	Jeu	12	
Jeu.	13		Dim.	13		Mar	13		Ven.	13	
Ven.	14		Lun.	14	24	Mer.	14		Sam.	14	
Sam.	15		Mar	15		Jeu.	15		Dim.	15	
Dim.	16		Mer	16		Ven.	16		Lun.	16	33
Lun.	17	20	Jeu.	17		Sam.	17		Mar	17	
Mar.	18		Ven	18		Dim.	18		Mer	18	
Mer.	19		Sam.	19		Lun.	19	29	Jeu	19	
Jeu.	20		Dim.	20		Mar	20		Ven.	20	
Ven.	21		Lun.	21	25	Mer	21		Sam.	21	
Sam.	22		Mar	22		Jeu	22		Dim.	22	
Dim.	23		Mer	23		Ven.	23		Lun.	23	34
Lun.	24	21	Jeu	24		Sam.	24		Mar	24	
Mar.	25		Ven	25		Dim.	25		Mer	25	
Mer.	26		Sam.	26		Lun.	26	30	Jeu	26	
Jeu.	27		Dim.	27		Mar	27		Ven.	27	
Ven.	28		Lun.	28	26	Mer.	28		Sam.	28	
Sam.	29		Mar	29		Jeu.	29		Dim.	29	
Dim.	30		Mer	30		Ven.	30		Lun.	30	35
Lun.	31	22				Sam.	31		Mar	31	

Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
Mer.	1		Ven.	1		Lun.	1	44	Mer.	1	
Jeu	2		Sam.	2		Mar.	2		Jeu.	2	
Ven.	3		Dim.	3		Mer.	3		Ven.	3	
Sam.	4		Lun.	4	40	Jeu	4		Sam.	4	
Dim.	5		Mar.	5		Ven.	5		Dim.	5	
Lun.	6	36	Mer	6		Sam.	6		Lun.	6	49
Mar.	7		Jeu	7		Dim.	7		Mar.	7	
Mer.	8		Ven.	8		Lun.	8	45	Mer.	8	
Jeu	9		Sam.	9		Mar.	9		Jeu.	9	
Ven.	10		Dim.	10		Mer.	10		Ven.	10	
Sam.	11		Lun.	11	41	Jeu.	11		Sam.	11	
Dim.	12		Mar.	12		Ven.	12		Dim.	12	
Lun.	13	37	Mer	13		Sam.	13		Lun.	13	50
Mar.	14		Jeu	14		Dim.	14		Mar.	14	
Mer.	15		Ven.	15		Lun.	15	46	Mer.	15	
Jeu	16		Sam.	16		Mar.	16		Jeu	16	
Ven.	17		Dim.	17		Mer.	17		Ven.	17	
Sam.	18		Lun.	18	42	Jeu	18		Sam.	18	
Dim.	19		Mar.	19		Ven.	19		Dim.	19	
Lun.	20	38	Mer	20		Sam.	20		Lun.	20	51
Mar.	21		Jeu	21		Dim.	21		Mar.	21	
Mer.	22		Ven.	22		Lun.	22	47	Mer.	22	
Jeu	23		Sam.	23		Mar.	23		Jeu	23	
Ven.	24		Dim.	24		Mer.	24		Ven.	24	
Sam.	25		Lun.	25	43	Jeu	25		Sam.	25	
Dim.	26		Mar.	26		Ven.	26		Dim.	26	
Lun.	27	39	Mer	27		Sam.	27		Lun.	27	52
Mar.	28		Jeu	28		Dim.	28		Mar.	28	
Mer.	29		Ven.	29		Lun.	29	48	Mer.	29	
Jeu	30		Sam.	30		Mar.	30		Jeu	30	
			Dim.	31					Ven.	31	

Conception : service communication Loudéac communauté - Novembre 2020 - Crédit photo : Shutterstock - Ne pas jeter sur la voie publique

Loudéac communauté - Bretagne Centre • 4/6 bld de la gare • 22600 LOUDÉAC
Tél. 02 96 66 09 09

www.loudeac-communaute.bzh

LOUDEAC communauté BRETAGNE CENTRE

COLLECTE 2021
DES DÉCHETS MÉNAGERS

MERDRIGNAC :
bourg et professionnels (C05)

Attention, les conteneurs doivent être sortis la veille du jour de collecte
La collecte est effectuée entre 4 h et 22 h.

JEUDI

Collecte ordures ménagères — semaine paire

Collecte du tri sélectif — semaine impaire

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai		
Ven.	1		Lun.	1	05	Lun.	1	09	Jeu.	1		Sam.	1	
Sam.	2		Mar.	2		Mar.	2		Ven.	2		Dim.	2	
Dim.	3		Mer.	3		Mer.	3		Sam.	3		Lun.	3	18
Lun.	4	01	Jeu.	4		Jeu.	4		Dim.	4		Mar.	4	
Mar.	5		Ven.	5		Ven.	5		Lun.	5		Mer.	5	
Mer.	6		Sam.	6		Sam.	6		Mar.	6	14	Jeu.	6	
Jeu.	7		Dim.	7		Dim.	7		Mer.	7		Ven.	7	
Ven.	8		Lun.	8	06	Lun.	8	10	Jeu.	8		Sam.	8	
Sam.	9		Mar.	9		Mar.	9		Ven.	9		Dim.	9	
Dim.	10		Mer.	10		Mer.	10		Sam.	10		Lun.	10	19
Lun.	11	02	Jeu.	11		Jeu.	11		Dim.	11		Mar.	11	
Mar.	12		Ven.	12		Ven.	12		Lun.	12	15	Mer.	12	
Mer.	13		Sam.	13		Sam.	13		Mar.	13		Jeu.	13	
Jeu.	14		Dim.	14		Dim.	14		Mer.	14		Ven.	14	
Ven.	15		Lun.	15	07	Lun.	15	11	Jeu.	15		Sam.	15	
Sam.	16		Mar.	16		Mar.	16		Ven.	16		Dim.	16	
Dim.	17		Mer.	17		Mer.	17		Sam.	17		Lun.	17	20
Lun.	18	03	Jeu.	18		Jeu.	18		Dim.	18		Mar.	18	
Mar.	19		Ven.	19		Ven.	19		Lun.	19	16	Mer.	19	
Mer.	20		Sam.	20		Sam.	20		Mar.	20		Jeu.	20	
Jeu.	21		Dim.	21		Dim.	21		Mer.	21		Ven.	21	
Ven.	22		Lun.	22	08	Lun.	22	12	Jeu.	22		Sam.	22	
Sam.	23		Mar.	23		Mar.	23		Ven.	23		Dim.	23	
Dim.	24		Mer.	24		Mer.	24		Sam.	24		Lun.	24	21
Lun.	25	04	Jeu.	25		Jeu.	25		Dim.	25		Mar.	25	
Mar.	26		Ven.	26		Ven.	26		Lun.	26	17	Mer.	26	
Mer.	27		Sam.	27		Sam.	27		Mar.	27		Jeu.	27	
Jeu.	28		Dim.	28		Dim.	28		Mer.	28		Ven.	28	
Ven.	29					Lun.	29	13	Jeu.	29		Sam.	29	
Sam.	30					Mar.	30		Ven.	30		Dim.	30	
Dim.	31					Mer.	31					Lun.	31	22

Juin			Juillet			Août			Septembre			Octobre		
Mar.	1		Jeu.	1		Dim.	1		Mer.	1		Ven.	1	
Mer.	2		Ven.	2		Lun.	2	31	Jeu.	2		Sam.	2	
Jeu.	3		Sam.	3		Mar.	3		Ven.	3		Dim.	3	
Ven.	4		Dim.	4		Mer.	4		Sam.	4		Lun.	4	40
Sam.	5		Lun.	5	27	Jeu.	5		Dim.	5		Mar.	5	
Dim.	6		Mar.	6		Ven.	6		Lun.	6	36	Mer.	6	
Lun.	7	23	Mer.	7		Sam.	7		Mar.	7		Jeu.	7	
Mar.	8		Jeu.	8		Dim.	8		Mer.	8		Ven.	8	
Mer.	9		Ven.	9		Lun.	9	32	Jeu.	9		Sam.	9	
Jeu.	10		Sam.	10		Mar.	10		Ven.	10		Dim.	10	
Ven.	11		Dim.	11		Mer.	11		Sam.	11		Lun.	11	41
Sam.	12		Lun.	12	28	Jeu.	12		Dim.	12		Mar.	12	
Dim.	13		Mar.	13		Ven.	13		Lun.	13	37	Mer.	13	
Lun.	14	24	Mer.	14		Sam.	14		Mar.	14		Jeu.	14	
Mar.	15		Jeu.	15		Dim.	15		Mer.	15		Ven.	15	
Mer.	16		Ven.	16		Lun.	16	33	Jeu.	16		Sam.	16	
Jeu.	17		Sam.	17		Mar.	17		Ven.	17		Dim.	17	
Ven.	18		Dim.	18		Mer.	18		Sam.	18		Lun.	18	42
Sam.	19		Lun.	19	29	Jeu.	19		Dim.	19		Mar.	19	
Dim.	20		Mar.	20		Ven.	20		Lun.	20	38	Mer.	20	
Lun.	21	25	Mer.	21		Sam.	21		Mar.	21		Jeu.	21	
Mar.	22		Jeu.	22		Dim.	22		Mer.	22		Ven.	22	
Mer.	23		Ven.	23		Lun.	23	34	Jeu.	23		Sam.	23	
Jeu.	24		Sam.	24		Mar.	24		Ven.	24		Dim.	24	
Ven.	25		Dim.	25		Mer.	25		Sam.	25		Lun.	25	43
Sam.	26		Lun.	26	30	Jeu.	26		Dim.	26		Mar.	26	
Dim.	27		Mar.	27		Ven.	27		Lun.	27	39	Mer.	27	
Lun.	28	26	Mer.	28		Sam.	28		Mar.	28		Jeu.	28	
Mar.	29		Jeu.	29		Dim.	29		Mer.	29		Ven.	29	
Mer.	30		Ven.	30		Lun.	30	35	Jeu.	30		Sam.	30	
			Sam.	31		Mar.	31					Dim.	31	

Novembre			Décembre		
Lun.	1	44	Mer.	1	
Mar.	2		Jeu.	2	
Mer.	3		Ven.	3	
Jeu.	4		Sam.	4	
Ven.	5		Dim.	5	
Sam.	6		Lun.	6	49
Dim.	7		Mar.	7	
Lun.	8	45	Mer.	8	
Mar.	9		Jeu.	9	
Mer.	10		Ven.	10	
Jeu.	11		Sam.	11	
Ven.	12		Dim.	12	
Sam.	13		Lun.	13	50
Dim.	14		Mar.	14	
Lun.	15	46	Mer.	15	
Mar.	16		Jeu.	16	
Mer.	17		Ven.	17	
Jeu.	18		Sam.	18	
Ven.	19		Dim.	19	
Sam.	20		Lun.	20	51
Dim.	21		Mar.	21	
Lun.	22	47	Mer.	22	
Mar.	23		Jeu.	23	
Mer.	24		Ven.	24	
Jeu.	25		Sam.	25	
Ven.	26		Dim.	26	
Sam.	27		Lun.	27	52
Dim.	28		Mar.	28	
Lun.	29	48	Mer.	29	
Mar.	30		Jeu.	30	
			Ven.	31	

Conception : service communication Loudéac communauté - Novembre 2020 - Crédit photo : Shutterstock - Ne pas jeter sur la voie publique

Loudéac communauté - Bretagne Centre • 4/6 bld de la gare • 22600 LOUDÉAC
Tél. 02 96 66 09 09

www.loudeac-communaute.bzh

LOUDEAC communauté BRETAGNE CENTRE